

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Plast EPColor TopCoating A

FS3077

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 24-mars-2022

Date de révision :
22-avr.-2026

Numéro de révision: 1.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Plast EPColor TopCoating A
UFI: TFX0-R095-R00P-QFQW
Contient Produit de réaction modifié : bisphénol A-(épichlorhydrine) ; résine époxy (poids moléculaire moyen 700 - <1100)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Résine époxy
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacteur le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V.	France: DeLaval
Industriepark-Drongen 10	Omega Parc Bat. 5
Gent	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Belgium	78997 Elancourt
Tel. +32 9 280 91 21	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2. (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1. (H317)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008



Mention d'avertissement

ATTENTION

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin
P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Contient

Produit de réaction modifié : bisphénol A-(épichlorhydrine) ; résine époxy (poids moléculaire moyen 700 - <1100)

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ($\geq 0.1\%$)
Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ($\geq 0.1\%$)
Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Produit de réaction modifié : bisphénol A-(épichlorhydrine) ; résine époxy (poids moléculaire moyen 700 - <1100) 69761-19-9	685-299-1	25 - 50	Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1 (H317)	-	-	-	/

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une

concentration $\geq 0.1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Amener la personne à l'air libre. Move out of dangerous area.
Contact oculaire	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Imposer en cas d'inconscience en position latérale stable. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Aucun(e) en particulier.
---	--------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers	Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Refroidir les récipients/réservoirs au jet d'eau.
--	---

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres.
Autres informations	Voir Section 12 pour plus d'informations
Conseils à destination des secouristes.	Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Mettre en place une ventilation adaptée. Évitez la formation d'aérosol.
Remarques générales en matière d'hygiène	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Conserver dans le conteneur d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
----------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition	Sans objet
Autres recommandations	Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection de la peau
Protection des mains
Protection respiratoire

lunettes de sécurité à protection intégrale.
Vêtements à manches longues.
Gants de protection caoutchouc butyle (EN 374)
En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées. Type A.
Aucune information disponible.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Blanc
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété

Point de fusion/point de congélation
Point/intervalle de fusion
Point/intervalle d'ébullition
Inflammabilité
Limite supérieure d'inflammabilité:
Limite supérieure d'explosivité
Limite inférieure d'inflammabilité
Limite inférieure d'explosivité

Valeurs

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
100 °C
Sans objet
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Point d'éclair	> 100 °C
Température d'auto-inflammabilité	455 °C
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	Neutre
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Non miscible à l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	23 hPa (20°C)
Densité	1.09 g/cm³ (20°C)
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Sans objet

9.2. Autres informations

Viscosité	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	800 mPas (20°C)

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives	Sans objet. N'est pas un explosif.
-----------------------	------------------------------------

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
--------------------	--------------------------

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	aucun dans les conditions normales d'utilisation.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Bases, Amines, Acides forts
------------------------	-----------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë	
Inhalation	Aucune information disponible.
Contact oculaire	Aucune information disponible.
Contact avec la peau	Aucune information disponible.
Ingestion	Aucune information disponible.

Corrosion/irritation cutanée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition unique	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition répétée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

11.2.2. Autres informations

Aucun(e)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité Eviter le rejet dans l'environnement. Ne permettez pas d'entrer dans l'approvisionnement en eau potable, eaux usées, ou le sol.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO	

instruments

Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-estimation)

Législations de l'UE

Reg.1907/2006 (REACH)

Reg. 878/2020 amending REACH Annex II

Reg.1272/2008 on classification, packaging and labeling of substances and mixtures

Reg. 2018/1480/CE (ATP 13 CLP)

Dir. 98/24/CE

Dir. 2000/39/CE (OEL)

Dir. 2008/98/EC (on waste)

Reg. 649/2012/CE (PIC)

*Inventaires internationaux***EINECS/ELINCS**

All components are listed or exempted

*Légende***EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances*Autres informations*

Directive 2012/18/EU

· Named dangerous substances - ANNEX I None of the ingredients is listed.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Légende des abréviations et des acronymes

Eye Irrit. : Eye irritation

Skin Sens. - Skin sensitisation

PBT: Persistent, bioaccumulative and toxic substance

vPvB: Very persistent and very bioaccumulative substance

IMDG/IMO: International maritime dangerous goods/International maritime organization

ADR/RID: European agreement concerning the international carriage of dangerous goods by road/Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

IATA/ICAO: International air transport association/Technical instructions for safe transport of dangerous goods by air

PNEC: predicted no effect concentration

DNEL: Derived no effect level

EINECS: European Inventory of Existing Commercial chemical Substances)

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification des risques pour la santé humaine, physiques et chimiques et des dangers environnementaux a été dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et, le cas échéant, de données d'essai.

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 24-mars-2022

Date de révision : 22-avr.-2026

Numéro de révision: 1.0

Remarque sur la révision:

Motif de la révision Formule
Section de mise à jour : 2, 3, 9, 11, 14

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité